



Pour la défense des retraites et contre la nouvelle réforme des retraites

Les Unions Départementales CGT – FO – Solidaires constatent que le Sénat a rejeté à l'unanimité le texte qui lui était présenté dans le même temps où l'Assemblée Nationale l'adoptait à une très faible majorité (21 voix). C'est le résultat le plus étonnant constaté depuis que nous « marchons à la cadence des contre-réformes ». Ce texte n'est pas acceptable.

Cette situation est bien la démonstration que nos mobilisations successives ont eu des conséquences sur l'analyse que peuvent faire les élus.

Comme nous l'avons toujours dit, nous ne sommes pas dupes du vote des uns et des autres mais sans doute quelques-uns d'entre eux, y compris dans la majorité, considèrent que trop c'est trop !

Personne ne peut contester que cette contre-réforme s'inscrit bien dans la poursuite de toutes celles engagées par les gouvernements précédents.

Cette contre-réforme n'est pas acceptée car chacun comprend aujourd'hui, qu'elle est intégrée dans toutes les données du traité européen, particulièrement dans le TSCG, et ce soutenu par les gouvernements qui se sont succédés.

En réalité, ce sont bien les dispositions prônées et appliquées par le FMI, la Banque Centrale Européenne et l'Union Européenne qui imposent aux différents États européens de casser les dispositifs de retraites, de sécurité sociale, d'évolution des salaires et des minima sociaux et qui créent chômage, précarité et misère.

L'austérité appelle l'austérité et prône le recul des droits des femmes et des hommes au travail.

Une manifestation aura lieu le 26 novembre 2013 sur Paris et se dirigera devant l'assemblée nationale pour dire qu'il est essentiel de persister à affirmer que cette réforme n'est pas acceptable et qu'elle porte en elle les fruits de régressions des droits de toutes et tous.

Sur Lyon, en se rassemblant en délégations devant la préfecture mardi 26 novembre 2013, à partir de 11H 30, pour porter cette déclaration à Monsieur le Préfet, exprimons notre soutien à cette manifestation et aux positions exprimées par nos Organisations Syndicales.

LA RETRAITE À 60 ANS C'EST POSSIBLE PAR :

- L'augmentation générale des salaires du public et du privé, des pensions.
- L'arrêt immédiat des licenciements dans le privé et arrêt des suppressions de poste dans le public
- Le recrutement de personnels statutaires dans la fonction publique.
- La création d'emplois dans le secteur privé
- Un vrai travail un vrai salaire
- Une vraie reconnaissance de la pénibilité
- Le retrait de ce projet de réforme des retraites, pour un autre financement.